

COMMUNE de GEISPOLSHEIM

(Département du Bas-Rhin)

ARRETE MUNICIPAL – ART 2023-89

portant réglementation temporaire de circulation et de stationnement

Rue du Général de Gaulle (RM 84), Rues de la République, du Tramway, Traversière, Charles de Wendel, des Roses, des Cigognes, des Jardins, de la Haie, du Maire François Nuss, de l'Ecole, du Maréchal Leclerc, de la Porte et Place Malraux (Complément)

Le Maire de la Commune de GEISPOLSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2542-1 et L2213-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'Eurométropole de Strasbourg – Direction Espaces Publics et Naturels, Services Voies Publiques Voirie Urbaines en date du 03 Août 2023,

CONSIDERANT les travaux de remplacement de la couche de roulement Rue du Général de Gaulle (jonction entre l'Avenue du Schlossgarten et la Route d'Entzheim) prévus entre le 11 Septembre et le 03 Novembre 2023,

A R R E T E :

Article 1er.-

Modifie et complète l'arrêté ART 2023 – 86.

Article 2.-

Pendant toute la durée des travaux entre la fin du carrefour du Maire François Nuss et le début du carrefour Rue du Général de Gaulle / Rue du Maréchal Leclerc, le stationnement sera interdit et qualifié de gênant dans la rue Charles de Wendel.

Le stationnement sera autorisé uniquement pour les clients de la pharmacie du côté impair entre les numéros 13 et 21.

Article 3.-

La signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue pendant toute la durée du chantier par l'entreprise EUROVIA sous le contrôle des agents de l'Eurométropole de Strasbourg – Direction Espaces Publics et Naturels, Services Voies Publiques Voirie Urbaines.

Article 4.-

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim,
- Mme la Présidente de Strasbourg Eurométropole – Direction Espaces Publics et Naturels, Services Voies Publiques Voirie Urbaines,
- Mme la Présidente de Strasbourg Eurométropole – DEPN – Section CDV,
- Mme la Présidente Strasbourg Eurométropole – Service collecte des ordures ménagères,
- M. le Directeur de l'entreprise EUROVIA de Molsheim,
- Archives.

Geispolsheim, le 18 septembre 2023



Le Maire

Jean-Michel SCHAEFFER